

ANNEE 2023

**SEANCE PUBLIQUE
DU 18 SEPTEMBRE 2023**

Délibération n°

2023067

Date de convocation : 14/09/2023

Date d'affichage : 21/09/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Pouvoirs : 6

Nombre de votants : 23

Vote : 23 (dont 6 pouvoirs)

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 21/09/2023

Reçu en préfecture le 21/09/2023

Publié le

ID : 064-216401000-20230918-2023067-DE

S²LO

L'an deux mille vingt-trois, le 18 septembre à 19h, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 14 septembre 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Frédéric ETCHEGARAY, Cédric BRESAC, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, M. Mikel AMILIBIA, Christian GARRIGUES.

Mmes Valérie RECart, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Laure TREMOUILLE, Céline FAYS.

Absents excusés : Marc PERRIER (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECart), Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER). Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Guénael LE CAM), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Secrétaire de séance : Sylvie ITHOURRIA

**OJ n°1 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT
SUPPLEMENTAIRE**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints, sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal de l'assemblée municipale.

Pour Bassussarry, le nombre maximum d'adjoint ne doit donc pas dépasser six.

Par délibération en date du 30 septembre 2020, le Conseil Municipal a créé 4 postes d'adjoints.

Il est proposé de créer un poste d'adjoint supplémentaire, ce qui porterait à cinq le nombre d'adjoints.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :

Créer un poste supplémentaire d'adjoint, portant ainsi à cinq le nombre d'adjoints.

Fait à Bassussarry, le 18 septembre 2023.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

